CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
SÉANCE DU 20 MAI 2025 – 20H30

Délibération N°	Objet	Décision du 20/05/2025
2025-05-056	Nomination d'un secrétaire de séance	Nomme
2025-05-057	Arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2025	Arrêt du PV
2025-05-058	Compte-rendu des décisions prises par le Maire et le 1er Adjoint	Prend Acte
2025-05-059	Tirage au sort du Jury d'Assise 2026	Prend Acte
2025-05-060	Proposition de spectacle sur la maladie d'Alzheimer	Ajournée

Document affiché le 22 Mai 2025 conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Yves BAUDRY

MAIRIE DE SÉRIGNÉ (VENDÉE)

Sérigné
Naturellement

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU

21 MAI 2025

Le maire atteste de la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 22/05/2025.Document affiché à la Mairie de Sérigné pour une durée minimale de 2 mois à compter du 22/05/2025.

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 Allée de l'Ile Gloriette – BP24111 -44041 NANTES CEDEX 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (http:/www.telerecours.fr)

Sérigné
Naturellement

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU

20 MAI 2025

Le maire atteste de la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 22/05/2025.Document affiché à la Mairie de Sérigné pour une durée minimale de 2 mois à compter du 22/05/2025.

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 Allée de l'Ile Gloriette – BP24111 -44041 NANTES CEDEX 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (http:/www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 085-218502813-20250520-2025_05_056-DE

DEPARTEMENT DE VENDEE
COMMUNE DE SERIGNE

Conseillers présents : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 20 MAI 2025

****

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil municipal de la commune de Sérigné, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le treize mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Sérigné, à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Yves BAUDRY, Maire de la Commune de Sérigné.

Présents : Mesdames BOUILLAUD Julie - GUILMINEAU Delphine – JOURDAIN Fabienne – LEBON Sandrine – LÉRIDON Marylène – SCHLICH Ludivine
Messieurs BAUDRY Yves – CAUDAL Grégory – DIEUMEGARD Romain – GIRAUD Sébastien – PORTRAIT Jean-Hugues.

Absent(s) excusé(s) : COULAIS Damien – FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir donné à Sébastien GIRAUD)

Secrétaire : BOUILLAUD Julie

2025-05-056-Nomination d'un secrétaire de séance

VU les dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

CONSIDERANT qu'à l'occasion de chaque séance du Conseil municipal, il est de tradition de nommer comme secrétaire de séance l'un des conseillers municipaux parmi les noms proposés ci-après :

VU les conseillers proposés :

- BOUILLAUD Julie
- DIEUMEGARD Romain
- FAUCHERON Jean-Michel

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 12 voix, (M. FAUCHERON Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. GIRAUD Sébastien):

-**NOMME** en qualité de secrétaire de séance : Mme BOUILLAUD Julie

---

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance,
Julie BOUILLAUD

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yves BAUDRY,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 21 MAI 2025
et publication du 21 MAI 2025
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le
ID : 085-218502813-20250520-2025_05_057-DE

DEPARTEMENT DE VENDEE
COMMUNE DE SERIGNE

Conseillers présents : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 20 MAI 2025

****

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil municipal de la commune de Sérigné, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le treize mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Sérigné, à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Yves BAUDRY, Maire de la Commune de Sérigné.

Présents : Mesdames BOUILLAUD Julie - GUILMINEAU Delphine – JOURDAIN Fabienne – LEBON Sandrine – LÉRIDON Marylène – SCHLICH Ludivine
Messieurs BAUDRY Yves – CAUDAL Grégory – DIEUMEGARD Romain – GIRAUD Sébastien – PORTRAIT Jean-Hugues.

Absent(s) excusé(s) : COULAIS Damien – FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir donné à Sébastien GIRAUD)

Secrétaire : BOUILLAUD Julie

.....

2025-05-057-Arrêt du Procès-Verbal du Conseil municipal du 22 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 22 avril 2025 a été transmis par mail le 13 mai 2025 à Mmes et M. les conseillers municipaux de Sérigné.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 12 voix, (M. FAUCHERON Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. GIRAUD Sébastien):

-**ARRETE** le procès-verbal du Conseil municipal de Sérigné du 22 avril 2025.

.....

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance,
BOUILLAUD Julie

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yves BAUDRY,

MAIRIE DE SERIGNE 85200 FONTENAY

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 22 MAI 2025
et publication du
Le Maire,

MAIRIE DE SERIGNE

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22 MAI 2025
ID : 085-218502813-20250520-2025_05_058-DE

DEPARTEMENT DE VENDEE
COMMUNE DE SERIGNE

Conseillers inscrits : 13
Conseillers présents : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 20 MAI 2025

****

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil municipal de la commune de Sérigné, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le treize mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Sérigné, à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Yves BAUDRY, Maire de la Commune de Sérigné.

Présents : Mesdames BOUILLAUD Julie - GUILMINEAU Delphine – JOURDAIN Fabienne – LEBON Sandrine – LÉRIDON Marylène – SCHLICH Ludivine
Messieurs BAUDRY Yves – CAUDAL Grégory – DIEUMEGARD Romain – GIRAUD Sébastien – PORTRAIT Jean-Hugues.

Absent(s) excusé(s) : COULAIS Damien – FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir donné à Sébastien GIRAUD)

Secrétaire : BOUILLAUD Julie

2025-05-058-Compte-rendu des décisions prises par le Maire et le 1er Adjoint

1/ Décisions du Maire :

- **Groupement de Commandes Prévention-Sécurité CCPFV: signature des bons de commandes suivants:**
  - Vérifications des installations électriques et éclairages de sécurité pour 470,00 € HT
  - Maintenance défibrillateurs pour 180,00 € HT
  - Vérification extincteurs /alarme incendie / désenfumage
- **Assurance:** Contrat Groupama (Atelier Communal + salle Guy Goron + Astroclub) pour une cotisation annuelle de 564,62 € HT
- **Signature de devis**: protection incendie du nouvel atelier communal pour 444,95 € HT avec la société SAFE.

2/ Décisions du 1er Adjoint : devis divers

- Produits d'entretien: ORAPI pour 1237,36 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 12 voix, (M. FAUCHERON Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. GIRAUD Sébastien):

-**PREND ACTE** des décisions prises par le Maire et le 1er Adjoint.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance,
Julie BOUILLAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22 MAI 2025
et publication du 22 MAI 2025
Le Maire,

MAIRIE DE SERIGNE 85200 (VENDEE)

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yves BAUDRY,

MAIRIE DE SERIGNE 85200 (VENDEE)

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 22 MAI 2025
ID : 085-218502813-20250520-2025_05_059-DE

DEPARTEMENT DE VENDEE
COMMUNE DE SERIGNE

Conseillers inscrits : 13
Conseillers présents : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 20 MAI 2025

****

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil municipal de la commune de Sérigné, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le treize mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Sérigné, à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Yves BAUDRY, Maire de la Commune de Sérigné.

Présents : Mesdames BOUILLAUD Julie - GUILMINEAU Delphine – JOURDAIN Fabienne – LEBON Sandrine – LÉRIDON Marylène – SCHLICH Ludivine
Messieurs BAUDRY Yves – CAUDAL Grégory – DIEUMEGARD Romain – GIRAUD Sébastien – PORTRAIT Jean-Hugues.

Absent(s) excusé(s) : COULAIS Damien – FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir donné à Sébastien GIRAUD)

Secrétaire : BOUILLAUD Julie

2025-05-059-Tirage au sort – Jury d'assises – Année 2026

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'établir la liste préparatoire des jurés appelés à siéger au jury criminel de la Cour d'Assises du département de la Vendée pour l'année 2026

Suivant l'arrêté préfectoral n°2025-DCL-BER-256 en date du 7 avril 2025, il convient de procéder au tirage au sort de 3 jurés à partir de la liste électorale de la commune.

Après tirage au sort, les trois personnes sont :

- Madame CHARGY Charlotte Amélie née le 04/03/1992 à Fontenay-Le-Comte
- Monsieur GODARD Fabien Anthony Gilles né le 26/02/1982 à Niort
- Monsieur VALIN Stéphane Maurice Marcel née le 14/12/1982 à Fontenay-Le-Comte

---

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance,
Julie BOUILLAUD

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yves BAUDRY,

MAIRIE DE SERIGNE 85200 (VENDEE)

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 22 MAI 2025
et publication du 22 MAI 2025
Le Maire,

MAIRIE DE SERIGNE 85200 (VENDEE)

Envoyé en préfecture le 21/05/2025
Reçu en préfecture le 21/05/2025
Publié le 26/05/2025
ID : 085-218502813-20250520-2025_05_060-DE

DEPARTEMENT DE VENDEE
COMMUNE DE SERIGNE

Conseillers inscrits : 13
Conseillers présents : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 20 MAI 2025

****

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, le Conseil municipal de la commune de Sérigné, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le treize mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Sérigné, à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Yves BAUDRY, Maire de la Commune de Sérigné.

Présents : Mesdames BOUILLAUD Julie - GUILMINEAU Delphine – JOURDAIN Fabienne – LEBON Sandrine – LÉRIDON Marylène – SCHLICH Ludivine
Messieurs BAUDRY Yves – CAUDAL Grégory – DIEUMEGARD Romain – GIRAUD Sébastien – PORTRAIT Jean-Hugues.

Absent(s) excusé(s) : COULAIS Damien – FAUCHERON Jean-Michel (pouvoir donné à Sébastien GIRAUD)

Secrétaire : BOUILLAUD Julie

2025-05-060-Proposition de spectacle sur la maladie d'Alzheimer

Mme LÉRIDON rappelle au conseil municipal qu'ils ont été destinataires d'un mail donnant des précisions sur ce spectacle porté par l'Atelier de théâtre de la Lorgnette, association loi 1901. Il s'agit d'un spectacle dansé et joué bi-frontal sur la maladie d'Alzheimer par Sophie LERIN (textes/interprétation) et Angéline AUGUIN (chorégraphie/interprétation). Les éléments transmis par mails étaient les suivants :

- Coût : 1200 € (rémunération des 2 artistes et du technicien) / Pas de frais d'hébergement, ni de déplacement / Mise à disposition de la salle par la commune.

- Durée: 45 min environ suivi d'un débat

- Matériel: gradins installés par la troupe – scénographie centralisée.

- Capacité: 100 personnes environ

Mme LÉRIDON informe que ce spectacle va avoir lieu courant du mois d'octobre à la Châtaigneraie. Les élus s'interrogeant sur la pertinence d'un tel spectacle à Sérigné, il est proposé d'ajourner cette délibération afin de permettre aux élus qui le souhaitent de voir préalablement ce spectacle avant de se prononcer sur cette proposition.

DÉLIBÉRATION AJOURNÉE

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance,
Julie BOUILLAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 21 MAI 2025
et publication du 22 MAI 2025
Le Maire, Yves Baudry

Pour extrait conforme
Le Maire
Yves BAUDRY

MAIRIE DE SERIGNE 85200 (VENDEE)